

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 10/04/2025

Date d'affichage : 02/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 18 Votants : 27

Le 10 AVRIL 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, M. GAHERY Jérôme, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, Mme HILLIOU Evelyne, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène et M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, Les Conseillers

Absents excusés : Mme HAMEL Manuella, Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, Mme GERY Camille, M. SALLES Daniel, M. RENAULT Joël, Mme LEPROVOST Séverine,

Pouvoirs : Mme HAMEL Manuella donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à François MESTRES, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à Anne-Marie ARSENE, Mme LEFRANC Elisabeth donne pouvoir à Magali HARIVEL, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René donne pouvoir à David GIROULT, Mme GERY Camille donne pouvoir à Marlène BONNEL, M. SALLES Daniel donne pouvoir à Sébastien DANGUY, M. RENAULT Joël donne pouvoir à Mickaël ROGER, Mme LEPROVOST Séverine donne pouvoir à Séverine HEUZE

Secrétaire de séance : M. DANGUY Sébastien.

Approbation des Comptes administratif 2024 du Lotissement des Boutons d'Or - Calandot

Le compte de gestion du budget définitif annexe du lotissement des boutons d'or s'élève à la clôture de l'exercice à :

		CA 2024
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	344 300.25 €
	RECETTES	247 039.14 €

Soit un résultat 2024 déficitaire de fonctionnement de -97 261.11€

		CA 2024
INVESTISSEMENT	DEPENSES	194 939.14 €
	RECETTES	343 856.25 €

Soit un résultat 2024 excédentaire d'investissement de 148 917.11€

Les résultats de ce Compte Administratif sont conformes aux résultats du Compte de Gestion du Comptable.

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 à L.2343-2,
- Vu** la délibération du 11 avril 2024 approuvant le budget primitif du lotissement des Boutons d'or - Calandot,
- Vu** les conditions d'exécution du budget 2024,

Le Conseil municipal siégeant sous la présidence de M. David GIROULT, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2024 du lotissement des Boutons d'or - Calandot arrêté comme indiqué ci-dessus.

Vote :

Abstention : 0

Pour : 25

Contre : 0

Le Maire ne prend pas part au vote. Il est détenteur d'un pouvoir qui ne peut s'exprimer.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.



Le Maire
Adrien JEHENNE

